

LES ESPACES DE BIODIVERSITÉ DE BIÈVRE ISÈRE



La Trame verte et bleue (TVB)

La Trame verte et bleue est une mesure du Grenelle de l'environnement pour enrayer le déclin de la biodiversité. Outil d'aménagement du territoire, la TVB consiste à préserver et restaurer les continuités écologiques au sein d'un réseau fonctionnel, aussi bien terrestre (trame verte) qu'aquatique (trame bleue). Ces continuités sont constituées de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques.

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET STATUTS DES ZONAGES CONSTITUANT LA TVB

12 %

DU TERRITOIRE SONT COUVERTS PAR DES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ RECONNUS PAR UN STATUT



8 290 ha dont
1 716 ha de sites à statuts multiples

Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1

5 791 ha
28 sites

Natura 2000

2 037 ha
1 site

Site de biodiversité complémentaire du SCoT de la GREG

1 760 ha

Pelouse sèche 258 ha

Espace naturel sensible
125 ha 6 sites

Arrêté de protection de biotope
27 ha 2 sites

Réserve biologique forestière

8 ha
1 site

Les réservoirs de biodiversité

Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, est la plus riche ou la mieux représentée. Les espèces peuvent y effectuer l'ensemble de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos).

CORRIDORS ÉCOLOGIQUES



39 ⁽¹⁾

(1) ORDRE DE GRANDEUR. CERTAINS CORRIDORS SONT LIMITOPHES. CORRIDORS ÉCOLOGIQUES IDENTIFIÉS DANS LA TRAME VERTE ET BLEUE DU SCOT DE LA GREG

ZONES HUMIDES



8 590 ha ⁽²⁾

DONT 39 % AU SEIN DES SITES PATRIMONIAUX

(2) INVENTAIRE DÉPARTEMENTAL DES ZONES HUMIDES DE L'ISÈRE

TRONÇONS TRAME BLEUE



146 km

SOIT 21 % DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Les corridors écologiques

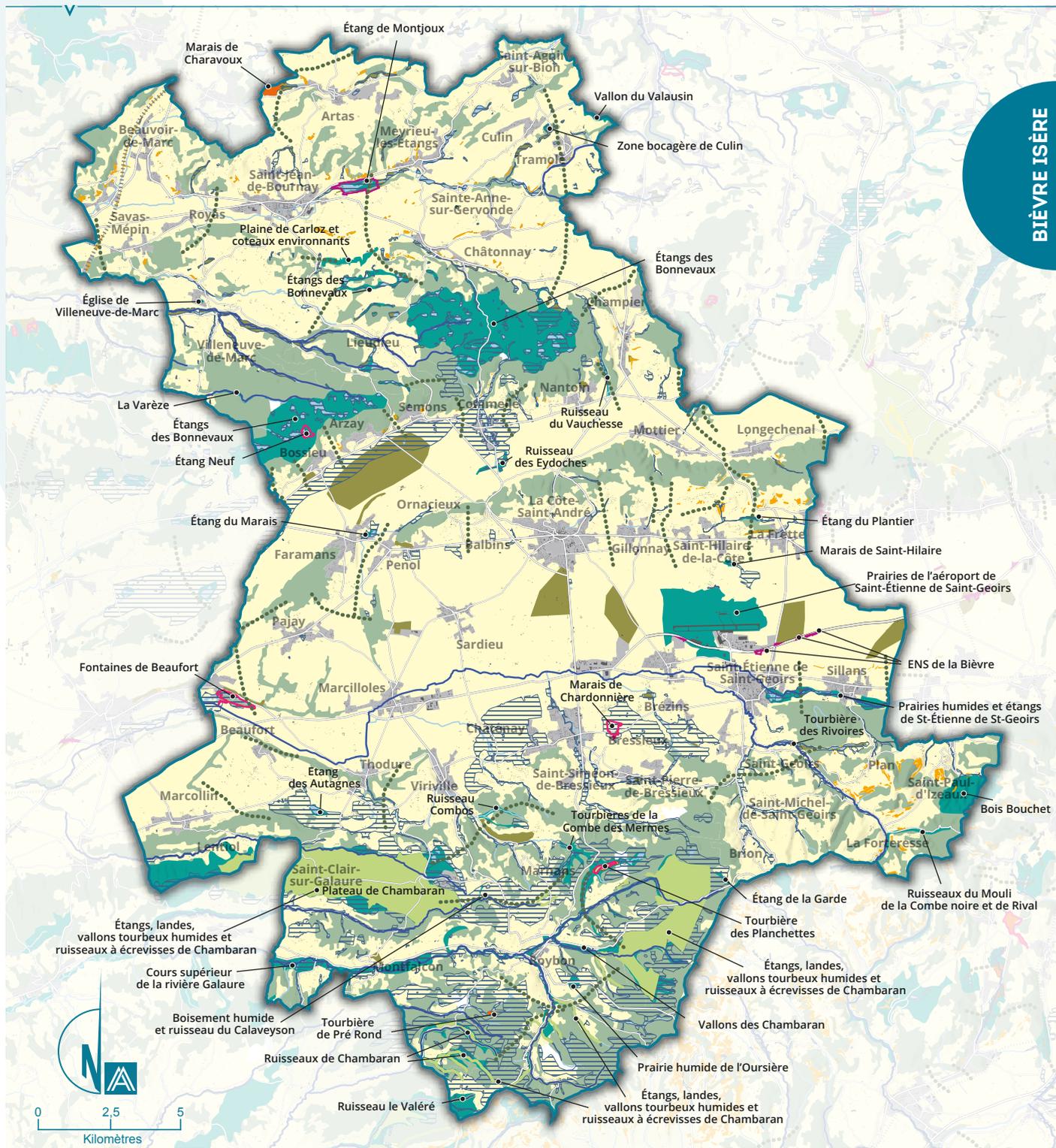
Ils assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité et permettent de ce fait la circulation des flux d'espèces et de gènes vitaux pour la survie des populations et leur évolution.

Tronçons

Partie d'un cours d'eau d'intérêt pour la biodiversité.

SITES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

BIÈVRE ISÈRE



1. Protection réglementaire

- Arrêté de protection de biotope (APB)
- Réserve biologique

2. Protection conventionnelle

- Natura 2000 (SIC & ZPS)

3. Protection par la maîtrise foncière

Espace naturel sensible (ENS)

- Départemental
- Communal

4. Inventaires de type patrimonial

- Inventaire départemental des pelouses sèches
- Inventaire des tourbières (2001)
- Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF)
- Inventaire départemental des zones humides

Fond cartographique

- Espace artificialisé
- Forêt
- Espace agricole
- Rivière et plan d'eau

TVB du SCoT de la GRG

- Site de biodiversité complémentaire du SCoT de la GRG
- Corridor écologique
- Tronçon de cours d'eau reconnu comme réservoir de biodiversité

Cette carte n'est pas un document réglementaire. Elle illustre la connaissance actuelle des sites reconnus d'intérêt pour la biodiversité. Les réservoirs de biodiversité, dont les zonages sont détaillés dans cette cartographie, ne sont pas représentés : ils apparaissent par ailleurs dans les documents réglementaires de la Trame verte et bleue.